

## SÉANCE ORDINAIRE DES MAIRES DE LA MRC JARDINS-DE-NAPIERVILLE,

TENUE À LA SALLE DU CONSEIL, LE 11 MARS 2020, À 20 H.

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville tenue mercredi, le 11e jour du mois de mars 2020 à 20h00 et à laquelle étaient présents :

- Monsieur Yves Boyer, maire
- Monsieur Jean Cheney, maire
- Madame Sylvie Gagnon-Breton, mairesse
- Monsieur Ronald Lécuyer, maire
- Madame Lise Sauriol, mairesse
- Monsieur André Chenail, maire
- Monsieur Robert Duteau, maire
- Monsieur Jean-Guy Hamelin, maire
- Madame Chantale Pelletier, mairesse
- Monsieur Drew Somerville, maire

Le Conseil de la Municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville siégeant avec quorum sous la présidence de M. Paul Viau, maire et Préfet.

Monsieur Rémi Raymond directeur général est également présent.

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DU PRÉFET

Monsieur Paul Viau, préfet, déclare la séance ouverte, il est 20 h.

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2020-03-31

IL EST PROPOSÉ par Mme Sylvie Gagnon-Breton, appuyé par M. Ronald Lécuyer et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 11 mars 2020 et ce, avec varia ouvert, tel que reproduit ci-dessous.

#### ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DU PRÉFET**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR L'ORDRE DU JOUR**
4. **APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**
  - 4.1 Séance ordinaire du 12 février 2020
5. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
  - 5.1 Approbation des comptes à payer
  - 5.2 Demande d'aide financière – Projet aide à l'élaboration PRMHM – désignation d'un signataire et d'un représentant
6. **RÉGLEMENTATION**
7. **AMÉNAGEMENT ET CONFORMITÉ SADR**
  - 7.1 Projet « Orthophoto 2020 » : ouverture des données au public – engagement de la MRC
  - 7.2 Aménagement du Sentier du Paysan à des fins de développement régional – financement
8. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
9. **CULTUREL ET SOCIAL**
  - 9.1 Dépôt et autorisation de paiement – Projet Travail de milieu – Rapport du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2019
  - 9.2 Demande d'aide financière FDT – Saint-Bernard-de-Lacolle – Mini-golf Phase 1 et 2
  - 9.3 Demande d'aide financière FDT – Saint-Bernard-de-Lacolle – Mini-golf Phase 2
  - 9.4 Demande d'aide financière FDT – Saint-Édouard – Aménagement du parc de la rue du Parc
10. **ENVIRONNEMENT**
  - 10.1 Résolution d'appui - Demande de subvention au programme FARR pour une étude sur les plastiques agricoles - MRC de Roussillon
11. **COURS D'EAU**

12. **INFORMATIONS**  
 13. **DIVERS**  
 14. **LEVÉE DE LA SÉANCE**
3. **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR L'ORDRE DU JOUR**
4. **APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**
- 4.1 **Séance ordinaire du 12 février 2020**
- 2020-03-32  
 IL EST PROPOSÉ par M. Jean Cheney, appuyé par M. Yves Boyer et résolu à l'unanimité:  
 D'APPROUVER, pour valoir à toutes fins que de droit, le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 12 février 2020.
5. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
- 5.1 **Approbation des comptes à payer**
- 2020-03-33  
 IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Guy Hamelin, appuyé par Mme Chantale Pelletier et résolu à l'unanimité :  
 QUE la liste des déboursés pour la période du 13 février 2020 au 10 mars 2020 totalisant 208 818,19\$ soit approuvée.  
 D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin.
- 5.2 **Demande d'aide financière – Projet aide à l'élaboration PRMIH – désignation d'un signataire et d'un représentant**
- 2020-03-34  
 CONSIDÉRANT le cadre normatif du Programme d'aide pour l'élaboration d'un PRMHH;  
 CONSIDÉRANT l'obligation des MRC d'adopter un PRMHH;  
 CONSIDÉRANT l'adoption de la Résolution : 2019-12-234 « *Demande d'aide financière MELCC plan régional sur les milieux humides et hydriques (PRMHH)* »;  
 CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de désigner la personne représentante et la personne signataire dans la Convention d'aide financière du Programme d'aide à l'élaboration des PRMHH;  
 IL EST PROPOSÉ par M. André Chenail, appuyé par M. Robert Duteau et résolu à l'unanimité:  
 Que soient désignés, dans le cadre de la Convention d'aide financière du Programme d'aide à l'élaboration des Plans régionaux sur les milieux humides et hydriques (PRMHH), M. Rémi Raymond, directeur général et secrétaire-trésorier, en tant que signataire et M. Camille Auble, coordonnateur à l'aménagement, en tant que représentant pour la MRC.
- 5.3 **Demande d'appui Ville de Saint-Constant – Projet de construction d'un amphithéâtre**
- 2020-03-35  
 CONSIDÉRANT que la Municipalité Régionale de Comté (MRC) des Jardins-de-Napierville a récemment été approchée pour appuyer le projet de construction d'une infrastructure sportive, culturelle et récréative, soit un Amphithéâtre à Saint-Constant;  
 CONSIDÉRANT que ce projet à caractère supra régional, permettra à la population de la MRC des Jardins-de-Napierville et des environs de bénéficier d'une offre élargie d'heures de glace, d'une programmation culturelle riche et variée et d'un lieu pouvant accueillir plusieurs événements corporatifs;  
 CONSIDÉRANT que les installations modernes de l'Amphithéâtre jumelées à une programmation adaptée à la population seront sans contredit une formule gagnante afin de promouvoir les saines habitudes de vie;  
 CONSIDÉRANT le caractère structurant de pareille infrastructure pour les municipalités de la MRC des Jardins-de-Napierville;  
 CONSIDÉRANT qu'une telle infrastructure contribuera à accroître et à étendre le rayonnement de toute la région, à atteindre une plus grande variété de visiteurs et à diversifier l'offre de divertissements disponibles;

CONSIDÉRANT que la MRC des Jardins-de-Napierville accueille avec beaucoup d'enthousiasme ce projet. A l'ère où la régionalisation des infrastructures est un enjeu pour chacune de nos villes, ce projet structurant pourrait devenir un levier économique important pour notre région et, au final, ce sont tous les citoyens qui en bénéficieront;

CONSIDÉRANT qu'avec ce nouveau projet, nous pouvons saisir l'opportunité de réaliser une infrastructure supra régionale qui desservira l'ensemble de nos citoyens et répondra ainsi aux besoins de tous;

CONSIDÉRANT que la MRC des Jardins-de-Napierville croit sincèrement que tous les citoyens du territoire seront enchantés par une telle installation;

CONSIDÉRANT que la MRC des Jardins-de-Napierville souhaite fortement voir la réalisation de ce projet;

IL EST PROPOSÉ par M. Jean Cheney, appuyé par M. André Chenail et résolu :

QUE la MRC des Jardins-de-Napierville appuie la Ville de Saint-Constant dans le projet de construction d'un Amphithéâtre.

## **6. RÉGLEMENTATION**

## **7. AMÉNAGEMENT ET CONFORMITÉ SADR**

### **7.1 Projet « Orthophoto 2020 » : ouverture des données au public – engagement de la MRC**

CONSIDÉRANT la volonté de la MRC de participer au projet « Orthophoto 2020 » en Montérégie;

CONSIDÉRANT la *lettre d'intention* remise à Géomont le 12 septembre 2019 signifiant notre engagement dans le projet conditionnellement au respect des montants mentionnés dans ladite lettre;

CONSIDÉRANT la *procurator écrite* du 12 septembre 2019 signifiant que la MRC des Jardins-de-Napierville autorise Géomont à être le représentant désigné du regroupement montérégien dans le cadre de la mise en œuvre du partenariat d'acquisition et de production d'orthophotographies au printemps 2020;

CONSIDÉRANT que la MRC souhaite partager les données acquises lors de ce projet au public au plus tard le 1er Mai 2021;

IL EST PROPOSÉ par Mme Sylvie Gagnon-Breton, secondé par M. Drew Somerville et adopté à l'unanimité :

QUE les données récoltées, dans le cadre du projet « *Orthophoto 2020* » en collaboration avec d'autres MRC et piloté par l'agence géomatique montréalaise Géomont, soient ouvertes au public au plus tard le 1er mai 2021.

### **7.2 Aménagement du Sentier du Paysan à des fins de développement régional – financement**

CONSIDÉRANT qu'un montant de 65 000\$ est identifié pour la réalisation de projets régionaux dans le FDT;

CONSIDÉRANT que toute somme résiduelle du FDT devra être retournée au ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation;

CONSIDÉRANT que ce montant doit être engagé avant le 31 mars 2020 et dépensé avant le 31 mars 2021;

CONSIDÉRANT qu'aucune municipalité n'a soumis de projet régional à ce jour;

CONSIDÉRANT que ce montant servira à renforcer l'aspect sécuritaire et touristique du Sentier du Paysan par un aménagement concerté;

IL EST PROPOSÉ par Mme Chantale Pelletier, secondé par Mme Lise Sauriol et adopté à l'unanimité :

QUE le Conseil de la MRC des Jardins-de-Napierville approuve que les sommes de 65 000\$ engagées au 11 mars 2020 soient utilisées pour améliorer l'expérience transitoire du Sentier du Paysan dans les limites du territoire de la MRC.

2020-03-36

2020-03-37

**8. SÉCURITÉ PUBLIQUE**  
**9. CULTUREL ET SOCIAL**

**9.1 Dépôt et autorisation de paiement – Projet Travail de milieu – Rapport du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2019**

2020-03-38

CONSIDÉRANT que le rapport correspond aux attentes telles que définies dans l’entente de contribution financière entre la MRC des Jardins-de-Napierville et la Maison des jeunes L’Adomissile inc. pour le projet Travail de milieu 2019 pour la période du 1er octobre au 31 décembre 2019;

Par conséquent, il est proposé par Mme Sylvie Gagnon-Breton, appuyé par M. Jean-Guy Hamelin et résolu à l’unanimité :

QUE le conseil prenne acte du dépôt du rapport qualitatif et financier pour la période du 1er octobre au 31 décembre 2019;

D’AUTORISER le paiement de 10 000\$ tel que convenu dans l’entente de contribution financière signée entre la MRC des Jardins-de-Napierville et la Maison des jeunes l’Adomissile Inc;

D’AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin.

**9.2 Demande d’aide financière FDT – Saint-Bernard-de-Lacolle – Mini-golf au Parc régional St-Bernard Phase 1**

2020-03-39

CONSIDÉRANT la demande d’aide financière de 38 350\$, au Fonds de développement des territoires (FDT), pour le projet d’aménagement d’un mini-golf Phase 1 de la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle, représentant ses enveloppes 2016, 2017 et une partie de 2018;

CONSIDÉRANT que ladite demande est conforme aux modalités de financement du FDT;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par M. Yves Boyer, appuyé par Mme Chantale Pelletier et résolu à l’unanimité :

D’APPROUVER la demande d’aide financière de la hauteur de 38 350 \$, pour le projet Mini-golf au Parc régional St-Bernard Phase 1, de la municipalité de St-Bernard-de-Lacolle.

**9.3 Demande d’aide financière FDT – Saint-Bernard-de-Lacolle – Mini-golf au Parc régional St-Bernard Phase 2**

2020-03-40

CONSIDÉRANT la demande d’aide financière de 15 732\$, au Fonds de développement des territoires (FDT), pour le projet d’aménagement d’un mini-golf Phase 2 de la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle, représentant son enveloppe 2019 et une partie de son enveloppe 2018;

CONSIDÉRANT que ladite demande est conforme aux modalités de financement du FDT;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par M. Ronald Lécuyer, appuyé par Mme Lise Sauriol et résolu à l’unanimité :

D’APPROUVER la demande d’aide financière de la hauteur de 15 732\$, pour le projet Mini-golf au Parc régional St-Bernard Phase 2, de la municipalité de St-Bernard-de-Lacolle.

**9.4 Demande d’aide financière FDT – Saint-Édouard – Aménagement du parc de la rue du Parc**

2020-03-41

CONSIDÉRANT la demande d’aide financière de 15 000\$, au Fonds de développement des territoires (FDT), pour le projet d’aménagement du parc de la rue du Parc, municipalité de Saint-Édouard, représentant son enveloppe 2019 ;

CONSIDÉRANT que ladite demande est conforme aux modalités de financement du FDT;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par M. Robert Duteau, appuyé par M. Jean Cheney et résolu à l’unanimité :

D’APPROUVER la demande d’aide financière de la hauteur de 15 000\$, pour le projet aménagement du parc de la rue du Parc, municipalité de Saint-Édouard.

**10. ENVIRONNEMENT**

**10.1 Résolution d'appui - Demande de subvention au programme FARR pour une étude sur les plastiques agricoles - MRC de Roussillon**

2020-03-42

CONSIDÉRANT l'invitation reçue de la MRC de Roussillon afin que la MRC des Jardins-de-Napierville participe à l'étude sur la gestion responsable des plastiques agricoles;

CONSIDÉRANT que la participation attendue de la MRC des Jardins-de-Napierville se fera en temps d'employés sans contribution financière;

CONSIDÉRANT la demande d'appui de la MRC de Roussillon pour la subvention au programme FARR afin de financer cette étude;

CONSIDÉRANT que la gestion des plastiques agricoles est un enjeu identifié au PGMR de la MRC des Jardins-de-Napierville en vigueur;

CONSIDÉRANT le manque d'informations précises sur les quantités et les types de plastiques générés par le milieu agricole sur le territoire de la MRC des Jardins-de-Napierville;

CONSIDÉRANT le manque de connaissances sur les débouchés possibles aux plastiques générés par les activités agricoles sur le territoire de la MRC des Jardins-de-Napierville;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par M. Ronald Lécuyer, appuyé par Mme Sylvie Gagnon-Breton et résolu à l'unanimité :

DÉ confirmer l'intérêt de la MRC des Jardins-de-Napierville à prendre part à l'étude sur la gestion des plastiques agricoles.

D'APPUYER la MRC de Roussillon dans le cadre de la demande de subvention au programme de Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR).

**11. COURS D'EAU**

**12. INFORMATIONS**

**13. DIVERS**

**14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

2020-03-43

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Jean Cheney, appuyé par M. André Chenail et résolu à l'unanimité :

QUE la séance soit levée à 20 h25.

---

Paul Viau

Préfet

---

Rémi Raymond

Directeur général et

Secrétaire-trésorier